

PROFESSIONNELS

Guide tarifaire des produits et services



Applicable au
1^{er} avril 2023



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

SOMMAIRE

Les tarifs indiqués dans ce document sont exprimés hors taxes. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions soumises à TVA sont signalées par la mention HT.

La souscription des produits et services présentés dans ce guide est soumise à l'acceptation du Crédit Lyonnais (ci-après LCL) et est conditionnée au respect de leurs conditions d'éligibilité. Certaines offres de produits et services ne sont pas disponibles sur le territoire Antilles, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence pour plus d'informations.

Leurs conditions générales des produits et services sont disponibles auprès de votre conseiller. Pour toute opération spécifique qui ne figurera pas dans le présent guide, ou pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller.

Vous pouvez consulter la définition de certains termes utilisés dans le présent guide en consultant le site de la Fédération Bancaire Française (<http://www.fbf.fr/fr/secteur-bancaire-francais/lexique#>).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE COURANT	4
Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés	4
Tenue de compte	4
Services en agence	5
Cotisation à une offre groupée de services	7
BANQUE À DISTANCE	8
Abonnement à des services de Banque à Distance	8
Abonnement à un service offrant des alertes de la situation du compte par SMS	9
Echanges de données informatisées entre la banque et l'entreprise	9
Echanges de données informatisées de l'entreprise vers la banque	10

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	11
Cartes	11
Virements	13
Prélèvements	15
Effets de commerce (LCR, BOR)	17
Chèques	18
Equipement et contrats monétiques	19
OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	21
Chèques	21
Rapatriements et transferts hors virements SEPA	21
Opérations de change	22
Effets de commerce	22
Garanties internationales	23
Opérations documentaires à l'exportation	23
Opérations documentaires à l'importation	25
TRÉSORERIE ET FINANCEMENTS	26
Besoins de trésorerie	26
Financement de vos projets et investissements moyen et long terme	29
PLACEMENTS, ÉPARGNE ET OPÉRATIONS SUR TITRES	30
Placements	30
Epargne retraite	30
Opérations sur titres	31
ASSURANCES	36
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE	38
LES SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS	41
RÉSOUDRE UN LITIGE	42
CONTACTS UTILES	44

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE COURANT

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de votre compte	gratuit
Transfert de votre compte dans une autre agence LCL	gratuit
Clôture de votre compte	gratuit
Services bancaires de base : ensemble des services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.	gratuit
Modification des procurations	
- avec document LCL	17,00 € par mandataire
- avec document non LCL	40,00 € par procuration

RELEVÉS

Relevés de compte courant	
Relevé mensuel papier et Internet ⁽¹⁾	gratuit
Relevé de compte papier : décadaire, hebdomadaire, quotidien	3,05 €
Relevé de compte Internet toutes périodicités	1,00 €
Copie d'un relevé de compte	10,15 € HT
Récapitulatif annuel des frais bancaires (entreprises individuelles et associations)	gratuit

TENUE DE COMPTE

Commission de mouvement	0,13 % par mois minimum 15,00 €
Commission calculée sur le total des sommes portées au débit du compte, prélevée lors de chaque arrêté de compte (chaque trimestre)	

1) Sur adhésion gratuite au service des "Relevés et documents en ligne" sur : LCL.fr accès client.

<p>Commission de tenue de compte Par arrêté, en fonction de sa complexité Les arrêtés de comptes sont périodiques et envoyés automatiquement sous forme d'un décompte justificatif de facturation</p> <p>Commission de tenue de compte Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident hors de l'Union Européenne</p> <p>LCL à la carte PRO⁽¹⁾ Incluant la commission de tenue de compte et la commission de mouvement dans la limite définie dans la convention Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par </p> <p>Par mois</p>	<p>de 65,00 € à 214,00 €</p> <p>nous consulter</p>
	<p>à partir de 5,00 €</p>
<p>SERVICES EN AGENCIE</p> <p>Retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque</p> <p>Dans votre agence LCL Dans une autre agence LCL (voir conditions en agence)</p> <p>Date de valeur = date de retrait 1 000 € par période de 4 jours glissants dans la limite du solde disponible sur le compte</p>	<p>gratuit 9,14 €</p>
<p>Versement d'espèces sur votre compte courant Date de valeur = date d'enregistrement du dépôt</p> <p>Carte Libre Ecran “CLE”  (carte réservée aux remises espèces et chèques sur automates)</p> <p>Ma carte monnaie (carte réservée exclusivement à l'échange de monnaie sur les distributeurs de rouleaux de monnaie)</p> <p>Echange et commande de monnaie (aux guichets LCL)</p> <p>Enregistrement de vos modifications de coordonnées postales, téléphoniques ou d'adresse électronique</p>	<p>gratuit</p> <p>gratuit</p> <p>nous consulter</p> <p>nous consulter</p> <p>gratuit</p>

1) Voir conditions dans la convention de l'offre LCL à la carte PRO disponible en agence.

Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire International (RIB-BIC/IBAN)	
Sur Internet	gratuit
En agence	2,07 €
Frais pour comptes inactifs⁽¹⁾	
Par an à concurrence du solde disponible sur le compte	30,00 €
Recherche d'adresse postale (NPAI)	
N'habite Pas à l'Adresse Indiquée	
Par adresse	20,00 € HT
Frais de location de coffre de nuit	
Par année indivisible minimum	115,66 €
Frais de location de coffre-fort (paiement par débit d'un compte LCL) suivant la taille et la garantie - location longue durée (par an)	à partir de 125,00 € HT
Frais pour ouverture de coffre suite à perte, vol, détérioration de clé et remise en l'état	frais réels +86,67 € HT
Frais de recherche de documents	
Documents courants	
- par document - 1 an	20,33 € HT
- par document + 1 an	30,50 € HT
- par photocopie supplémentaire	1,02 € HT
Documents complexes (en fonction de l'importance de la demande et des recherches effectuées, notamment les renseignements destinés à vos audits, - commissaires aux comptes et experts-comptables en vue de l'établissement des comptes sociaux.)	minimum 151,80 € HT
Documents administratifs (Kbis, statuts...) récupérés à votre demande	19,80 € HT
Fourniture d'attestation (à l'unité)	
Attestation simple	20,33 € HT
Attestation complexe (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	30,50 € HT

1) *Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier.*
Le montant des frais et commissions débités annuellement par compte est fixé conformément au décret n°2015-1092 du 28 août 2015 et à l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code Monétaire et Financier.

**Lettre de relance pour actualisation
de dossier client** (en recommandé avec AR) **16,00 €**

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Formule ZEN ASSOCIATION⁽¹⁾

Incluant :

- la commission de mouvement (plafonnée à 10 000 € de mouvement mensuel au débit du compte),
- la commission de tenue et de suivi de compte,
- l'assurance perte ou vol des Moyens de Paiement Professionnels⁽²⁾,
- la facilité de caisse à un taux préférentiel

Par mois

9,70 €

1) Les produits composant la formule ZEN ASSOCIATION peuvent être vendus séparément.

2) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Le contrat Assurance Moyens de Paiement Professionnels est assuré par PACIFICA, par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le Code des assurances et distribué par LCL.

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Internet

LCL Access⁽¹⁾ (abonnement mensuel)	gratuit
Services essentiels	5,00 €
Option "Virements Tiers"	7,00 €
Option "Services Professionnels"	2,00 €
Option "Bourse"	
Les ordres de bourse transmis via Internet avec l'option "Bourse" de LCL Access bénéficient d'une tarification spécifique. Retrouvez ces tarifs page 31 et suivantes	
Option "Bourse Expert"	5,96 € HT
- commissions de service	par compte
Exonération si 2 ordres par mois facturés (du 1 ^{er} au dernier jour ouvré du mois)	Bourse Expert, débités sur le compte désigné
Exonération des frais de tenue de compte titres	
LCL Espace PRO⁽²⁾ (abonnement mensuel)	20,75 € HT
Socle de base	3,55 € HT
Option effet de commerce	
Moyens d'authentification forte	
LCL m-Identité, abonnement mensuel par utilisateur	2,75 € HT
LCL Identité, abonnement mensuel par utilisateur	2,75 € HT
Commande ou remplacement Token ⁽³⁾ LCL Identité	21,90 € HT
Application à télécharger⁽¹⁾	
Application LCL Mes comptes (sur mobile et tablette)	gratuit

 *Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.*

1) *Frais de télécommunication et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.*

2) *Coût d'abonnement hors coût par opération et hors frais de télécommunication et/ou d'abonnement au fournisseur d'accès à Internet.*

3) *Token : support matériel.*

ABONNEMENT À UN SERVICE OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis PRO (abonnement mensuel)

Relevé quotidien	6,09 €
Relevé bi-hebdomadaire	2,03 €
Relevé hebdomadaire	2,03 €
Alerte compte : solde, mouvements, opérations non encore reprises dans le solde	2,03 €

ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES ENTRE LA BANQUE ET L'ENTREPRISE

RCT : Relevé de Compte Télétransmis (EBICS)⁽¹⁾

(abonnement mensuel)

- jusqu'à 7 comptes	51,50 € HT
- pour 8 à 20 comptes	103,00 € HT
- plus de 20 comptes	154,00 € HT
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	0,75 € HT

RCT + : Relevé de Compte Télétransmis avec enrichissement du libellé des opérations (EBICS)

(abonnement mensuel)

- jusqu'à 7 comptes	51,50 € HT
- pour 8 à 20 comptes	103,00 € HT
- plus de 20 comptes	154,00 € HT
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	0,75 € HT
+ 10 lignes de libellés complémentaires	0,55 € HT

Relevés divers (EBICS)

(abonnement mensuel)

LCR/BOR ⁽²⁾ à payer, avis de prélèvement à payer, chèque(s) impayé(s), LCR/BOR impayé(s), avis de prélèvement(s) impayé(s), virement(s) reçu(s), virement(s) rejeté(s), demandes de correction de domiciliation	30,00 € HT
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	0,75 € HT

 Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard).

2) LCR (Lettre de Change Relevé), BOR (Billet à Ordre Relevé).

PSR

Paiement Status Report⁽¹⁾

+ facturation 10 lignes télétransmises
après franchise de 100 lignes

17,10 € HT

par mois

0,20 € HT

**ÉCHANGES DE DONNÉES
INFORMATISÉES DE L'ENTREPRISE
VERS LA BANQUE**

**Services de remises d'ordre en EBICS T ou
en EBICS TS**

(abonnement mensuel)

Transmission des ordres d'encaissement
et de règlement : remise de LCR/BOR et
de prélèvements SEPA, émission de virements
commerciaux (y compris SEPA et internationaux)
5 comptes et 5 utilisateurs

31,00 € HT

1) Accusé Réception Applicatif.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte (par an)

Carte Visa Business

Débit immédiat ou différé

64,00 €

Carte Visa Gold Business

Débit immédiat ou différé

146,50 €

Avec la carte Visa Gold Business, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur le prix de votre abonnement LCL Avertis PRO et sur le prix des options de LCL Access.

Carte LCL Excellence

Débit immédiat ou différé

259,00 €

Carte Utilicarte

33,00 €

Services sécurisés Internet

Service 3D Secure

Service pour authentifier vos paiements sur Internet - disponible sur toutes les cartes

gratuit

Autres services cartes (par acte)

Envoi de votre carte en recommandé ou par chronopost suite à votre demande

7,61 € HT (frais postaux en plus)

Envoi de votre carte en urgence suite à votre demande

53,08 € (frais postaux inclus)

Service accessible aux cartes Visa Gold Business et LCL Excellence

Personnalisation du visuel de la carte

12,18 €

Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes

gratuit

(pour un même titulaire et sur un même compte)

Remplacement d'une carte à votre demande

12,18 €

Détérioration, changement du visuel imprimé sur la carte, hors service de personnalisation

Remplacement d'une carte défectueuse

gratuit

Rédition du code confidentiel

Envoi par SMS

2,03 €

Envoi papier

12,18 €

Demande d'opposition		
Opposition à la demande du titulaire de la carte		18,75 €
Utilisation des cartes		
► Opérations en euros en zone EEE ⁽¹⁾		
Retrait d'espèces		
• Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)		
Frais par retrait d'espèces à un DAB LCL		
Date de valeur = date de l'opération		
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque		
- carte Visa Business à partir du 4 ^e retrait du mois	1,42 €	
- Utilicarte	1,42 €	
- carte LCL Excellence ou carte Visa Gold Business	gratuit	
Date de valeur = date de retrait		
• Frais par retrait au guichet des banques (hors guichet LCL)	5,40 €	
Date de valeur = date de l'opération		
Paiement		
• Frais de paiement par carte (la carte est émise par la Banque)	gratuit	
Date de valeur = date de l'opération		
► Opérations en devises ⁽²⁾ ou opérations en euros/devises hors zone EEE ⁽¹⁾		
Retrait d'espèces		
• Frais par retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)		
- commission fixe	3,20 €	
- commission proportionnelle	2,95 %	
Date de valeur = date de l'opération		
• Frais par retrait d'espèces au guichet des banques		
- commission fixe	5,40 €	
- commission proportionnelle	2,95 %	
Date de valeur : date de l'opération		

1) L'Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'Union Européenne (y compris la France) et de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.

2) L'opération de change est effectuée au cours appliqué par VISA ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage par rapport au taux de référence de la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur :

<https://www.lcl.fr/professionnel/solutions-paiement#comparer-cartes-pro>

Paiement

- Frais de paiement par carte
(la carte est émise par la Banque)
- Par opération
- Date de valeur : date de l'opération

2,95 %

VIREMENTS

Emission d'un virement SEPA

Espace SEPA : les pays de l'Union Européenne (y compris la France) + Islande/Liechtenstein/Norvège/Suisse/Monaco/Saint-Marin/Royaume-Uni/Vatican/Andorre/îles de Jersey/Guernesey/Man/Gibraltar.

SEPA = Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro.

Virement mono-bénéficiaire

	VIREMENTS SEPA SUR INTERNET Avec la souscription de		
	LCL Espace PRO non validé électroniquement	LCL Espace PRO validé ⁽¹⁾ électroniquement	LCL Access option Virement Tiers
Frais par virement occasionnel en faveur d'un compte LCL	gratuit	gratuit	gratuit
Frais par virement occasionnel vers une autre banque dans l'espace SEPA	gratuit	gratuit	gratuit
Frais par virement permanent vers LCL ou une autre banque dans l'espace SEPA	non disponible	non disponible	gratuit

Délai d'exécution : le compte de la banque du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvrable après la réception de l'ordre par LCL (+1 jour ouvrable pour les ordres transmis sur support papier).

Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

Virement instantané SEPA sur internet avec la souscription de "LCL Access option virement tiers"

- frais par virement instantané occasionnel en faveur d'un compte LCL
- frais par virement instantané occasionnel vers une autre banque dans l'espace SEPA

gratuit

1,00 €

Le compte de la banque du bénéficiaire est crédité en 10 secondes maximum après le débit de votre compte

1) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

Demande de retour de fonds sur virement mono-bénéficiaire

Par virement

9,14 €

VIREMENTS SEPA EN AGENCIE	
Frais par virement occasionnel ou frais par virement permanent en faveur d'un compte LCL	gratuit
Frais par virement occasionnel vers une autre banque dans l'espace SEPA	9,00 €
Frais par virement permanent vers une autre banque dans l'espace SEPA	1,52 €
Frais par virement traitement "urgent"	40,00 €

Délai d'exécution : le compte de la banque du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvrable après la réception de l'ordre par LCL (+1 jour ouvrable pour les ordres transmis sur support papier).

Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

Virement multi-bénéficiaires

VIREMENTS SEPA SUR INTERNET				
Avec la souscription de				
	LCL Espace PRO non validé électroniquement	LCL Espace PRO validé ⁽¹⁾ électroniquement	LCL Access option Virement Tiers pour les virements sur liste	LCL Access option Virement Tiers pour les virements par fichier
Frais par remise	6,70 €	gratuit	gratuit	gratuit
Frais en plus par virement	0,37 €	0,25 €	gratuit	0,25 €
VIREMENTS SEPA PAR TELETRANSMISSION EBICS				
	non validé électroniquement		validé ⁽¹⁾ électroniquement	
Frais par remise	6,70 €		gratuit	
Frais en plus par virement	0,48 €		0,25 €	

Délai d'exécution : le compte de la banque du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvrable après la réception de l'ordre par LCL (+1 jour ouvrable pour les ordres transmis sur support papier).

Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

1) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

Retraitement d'un virement rejeté pour coordonnées absentes, erronées ou non conformes Cette commission s'ajoute au prix du virement initial	14,80 €
Demande de retour de fonds sur virement multi-bénéficiaires Par virement	0,61 €
Réception d'un virement SEPA et d'un virement instantané SEPA D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA Votre compte courant est crédité dès réception des fonds par LCL	gratuit
Virement réglementaire Règlement TVA, taxe professionnelle, URSSAF Papier Délai d'exécution : le compte de la banque du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvrable après la réception de l'ordre de l'ordre par LCL (+1 jour ouvrable pour les ordres transmis sur support papier). Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.	40,00 €
PRÉLÈVEMENTS LCL Solution Prélèvements SEPA (SPS) Gestion des mandats de prélèvements SEPA, préparation et remise en banque des prélèvements SEPA Abonnement mensuel ⁽¹⁾ Offre Premium Offre Gold	17,20 € HT 28,65 € HT

1) Le service ne comprend pas l'accès aux réseaux de télécommunication nécessaires (Internet...). Coût d'abonnement hors coût par opération et hors frais de télécommunication et/ou d'abonnement au fournisseur d'accès à Internet.

Encaissement**Demande d'attribution d'un Identifiant créancier ICS**

ICS : Identifiant Créditeur SEPA

90,00 € HT

ENCAISSEMENT DE PRELEVEMENTS SEPA	Avec la souscription de LCL Espace PRO ou par télétransmission EBICS	
	non validé électroniquement	validé ⁽¹⁾ électroniquement
► Prélèvement SEPA (Core)		
Frais par remise	5,90 €	gratuit
Frais par prélèvement	0,50 €	0,48 €
► Prélèvement SEPA Interentreprise (BtoB)		
Frais par remise	6,80 €	gratuit
Frais par prélèvement	1,00 €	0,58 €

Date de valeur : date de l'échéance (reportée s'il y a lieu) = date de règlement interbancaire.

Pour connaître le délai dans lequel vous devez effectuer vos remises de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter votre conseiller.

Annulation d'une remise ou d'une opération à la demande du client

Par remise	11,60 €
Par opération	5,10 €

Prélèvement SEPA revenu impayé

Par impayé	19,00 €
Date de valeur = date de règlement interbancaire	

Paiement
Paiement d'un prélèvement SEPA

Mise en place	gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	gratuit

Date de valeur : date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte = date de règlement interbancaire

Opposition sur un prélèvement SEPA	16,15 €
Révocation de mandat de paiement de prélèvement SEPA	16,15 €

1) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

Paiement d'un prélèvement SEPA Interentreprises (B2B)

Frais de mise en place d'une autorisation de paiement	12,00 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA interentreprises B2B	gratuit
Annulation d'une autorisation de paiement	17,20 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	montant de l'ordre rejeté dans la limite de 20,00 €⁽¹⁾

EFFETS DE COMMERCE (LCR, BOR)

Lettre de Change Relevé - Billet à Ordre Relevé

Remise d'un effet de commerce

	Avec la souscription de LCL Espace PRO ou par télétransmission EBICS		Remise d'un support papier en agence
	non validé électroniquement	validé ⁽²⁾ électroniquement	
Par remise	5,10 €	5,10 €	21,00 €
En plus par effet ⁽³⁾	0,60 €	0,60 €	9,50 €

Date de valeur : 4 jours calendaires après l'échéance de l'effet (éventuellement reportée).

Les effets de commerce transmis par Internet ou par télétransmission doivent être reçus au minimum 7 jours ouvrés avant l'échéance.

Pour connaître le délai de réception des effets de commerce sur support papier ou magnétique, consultez votre conseiller.

Règlement par effet de commerce

Convention OPTER, service de paiement sauf désaccord

gratuit

Avec OPTER

Paiement ou refus conforme à l'option choisie

gratuit

Paiement ou refus sur instruction spécifique contraire à l'option choisie :

- instruction sur support électronique

gratuit

- instruction sur support papier, par effet

1,80 € HT

Date de valeur = veille calendaire de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

1) Se reporter au renvoi 2) page 39.

2) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

3) Lorsque ces valeurs sont prises à l'escompte indépendamment de ces conditions, des agios sont perçus. Le minimum forfaitaire de ces agios est fixé à 6,50 € par effet (sous réserve du taux de l'usure).

Sans OPTER

Instruction donnée par vos soins avant l'échéance

gratuitInstruction non parvenue avant l'échéance,
par échéance⁽¹⁾**29,50 €**Date de valeur = veille calendaire de l'enregistrement
de l'opération sur votre compte.**Modifications (prorogation, réclamation...)**
avis de sort, envoi à l'acceptation

Par effet

25,80 €plus frais réels
(télécopie...)**CHÈQUES****Délivrance et renouvellement automatique
de votre chéquier en euros** contenant des
chèques en euros, barrés, non endossables**gratuit****Frais d'envoi de chéquier à votre domicile
suite à votre demande**- envoi courrier recommandé **5,07 € HT**

(frais postaux non inclus)

- envoi courrier simple (frais postaux inclus)

1,69 € HT**Conservation d'un chéquier à l'agence**

Pendant 4 semaines après votre commande

gratuit**Frais de destruction de chéquier**Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de
4 semaines - Hors renouvellement automatique**6,09 €****Remise de chèque**La date de valeur est de 1 jour ouvré après
l'enregistrement de l'opération sur votre compte,
pour toutes remises effectuées un jour ouvré.**gratuit****Paiement d'un chèque**Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération
sur votre compte**gratuit****Commande de bordereaux personnalisés
de remises de chèques****nous
consulter****Frais d'émission d'un chèque de banque
en euros****26,40 €**

 Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) A cette commission s'ajoute une commission par effet impayé en cas de rejet d'effet pour défaut de provision.

Commande de lettres chèques et de chéquiers spéciaux	nous consulter
Image chèque client	nous consulter
Forfait de mise en place	
Forfait annuel par compte de remise	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (par acte et par an)	nous consulter
Sauf demande d'annulation de votre part, l'opposition est enregistrée pendant 10 ans pour les chèques non libellés, et pendant 1 an et 8 jours pour les chèques libellés, sous réserve du paiement de la commission annuelle afférente.	
Par Internet	6,09 €
En agence	24,40 €
EQUIPEMENT ET CONTRATS MONÉTIQUES	
Contrats	
Monem	gratuit
Ouverture d'un contrat d'acceptation de cartes bancaires (ventes de proximité, ventes à distance...)	
Encaissement des transactions	
Monem mobile	nous consulter
LCL "Petit Contrat"	nous consulter
Offre réservée aux clients mono-bancarisés dont les encaissements par cartes bancaires sont inférieurs à 12 000 € TTC par an.	
Forfait mensuel, non prélevé les mois sans remise CB (carte bleue)	
- sur place (proximité)	4,80 € HT
- vente à distance	4,30 € HT
LCL "Petits montants"	nous consulter
Offre réservée aux transactions inférieures ou égales à 20 €	
Contrat cartes UPI (Union Pay International)	gratuit
Ouverture du contrat cartes (ventes de proximité)	
Encaissement des transactions	nous consulter

Paiement sans contact

Offre réservée aux transactions jusqu'à 30 €

gratuit

Acceptation des cartes American Express

Ouverture du contrat (ventes de proximité et ventes à distance)

gratuit

Encaissement des transactions

nous consulter

3xCB

Paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais (ventes de proximité et ventes à distance quel que soit le nombre d'échéances)

3,20 % du montant total de la transaction

Services**Sherlock's : remise de factures bancaire en vente à distance**

Mise en place de Sherlock's	306,00 € HT
Mise en place de Sherlock's Office Serveur	2 040,00 € HT
Abonnement mensuel de base	16,30 € HT
Commission de service par transaction SSL (Secure Sockets Layer) et par opération de gestion	0,16 € HT
Abonnement mensuel avec contrôles locaux (cette option inclut la mise à disposition des outils de lutte contre la fraude)	25,50 € HT
Abonnement mensuel journal de rapprochement bancaire	50,00 € HT
Abonnement mensuel journal de rapprochement des impayés	50,00 € HT

E-Paiement sécurisé

Abonnement mensuel 38,26 € HT

Relevés**Relevés de remises de cartes bancaires et UPI (Union Pay International)**

Par relevé

Relevé journalier	2,00 €
Relevé décadaire	3,50 €
Relevé mensuel	5,00 €

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

CHÈQUES

Remise à l'encaissement d'un chèque payable à l'étranger - crédit après encaissement⁽¹⁾

- commission proportionnelle **0,15 %**
- minimum par chèque **25,50 €**
- maximum par chèque **140,00 €**

Date de valeur : 1 jour ouvré après la réception des fonds par LCL. Toute opération de change nécessite 2 jours de valeur supplémentaires. En outre, la commission de change est due en cas de cession de devises (sauf conditions spéciales).

(+ éventuels frais de la banque étrangère)

Remise à l'encaissement d'un chèque payable à l'étranger - crédit immédiat sauf bonne fin⁽¹⁾

- commission proportionnelle **0,15 %**
- minimum par chèque **25,50 €**
- maximum par chèque **95,00 €**

Commission sur impayé, avis de sort et autres interventions

Règlement par chèque au profit de l'étranger

- commission proportionnelle **0,15 %**
- minimum par chèque **42,00 €**
- maximum par chèque **250,00 €**

Date de valeur = veille ouvrée de l'enregistrement de l'opération sur votre compte

RAPATRIEMENTS ET TRANSFERTS HORS VIREMENTS SEPA

Rapatriement en euros ou en devises (virements reçus de l'étranger)

- commission forfaitaire en euros **19,50 €**
- commission forfaitaire en devises **19,50 €**

La commission de change est gratuite en cas de cession de devises.

Date de valeur : votre compte courant est crédité le jour de la réception des fonds sauf en cas de conversion monétaire et la date de valeur correspond à ce même jour.

Frais de transmission (port...)

nous consulter

⁽¹⁾ En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

Transfert en euros ou en devises (virements émis vers l'étranger)	
Transfert papier en euros ou en devises	28,10 €
Transfert télétransmis	
• commission forfaitaire pour virement en euros	18,20 €
• commission forfaitaire pour virement en devises	20,80 €
La commission de change est gratuite en cas d'achat de devises.	
L'opération de change nécessite 2 jours de valeur supplémentaires.	
Date de valeur : votre compte est débité le jour du transfert des fonds vers la banque du bénéficiaire.	
Frais et commissions éventuellement facturés par nos correspondants (si le donneur d'ordre les prend à sa charge/frais OUR ⁽¹⁾)	nous consulter
Frais de transmission (port...)	nous consulter
Commission de réparation (commission additionnelle en cas d'informations absentes, erronées ou non conformes)	14,50 €
OPÉRATIONS DE CHANGE	
Vente et achat de billets de banque étrangers	
En devises : cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL	disponible en agence
Vente et achat de devises scripturales comptant	
Cours quotidien de vente ou d'achat de la devise scripturale par LCL	disponible en agence
Tranche jusqu'à 75 000 €, commission de change	0,55 % minimum 27,80 €
Tranche au-dessus de 75 000 €, commission de change	0,025 %
EFFETS DE COMMERCE	
Remise à l'encaissement d'un effet simple payable à l'étranger	
• commission proportionnelle	0,15 %
• minimum par effet	25,50 €
• maximum par effet	140,00 €
Date de valeur : 1 jour ouvré après la réception des fonds par LCL (2 jours ouvrés en cas de cession de devises).	

1) Frais "OUR" = "Nous" en anglais - les frais sont à la charge du donneur d'ordre.

Commission sur impayé, avis de sort et et autre intervention	53,00 €
Intervention sur impayé avec protêt	60,00 €
Commission d'avis swift	19,00 €
Règlement par effet de commerce au profit de l'étranger	
Outre la commission de change qui est due en cas d'achat (sauf conditions spéciales - nous consulter).	
Paiement de votre effet par LCL (effet simple)	
• commission proportionnelle	0,15 %
• minimum par effet	42,00 €
• maximum par effet	250,00 €
Date de valeur : la veille ouvrée de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.	
GARANTIES INTERNATIONALES	
Réception d'une lettre de garantie	
Notification, minimum de perception	150,00 €
Délivrance d'une lettre de garantie	
Commission pour l'établissement de l'acte	185,00 €
Commission pour l'établissement d'un avenant	130,00 €
Commission d'engagement	nous consulter
Commission d'examen de la régularité des documents produits par le bénéficiaire en cas de mise en jeu de la garantie	0,15 % minimum 310,00 €
Etude de texte	0,10 % minimum 300,00 €
► Prestations complémentaires	
Port, par envoi	32,00 €
Swift ⁽¹⁾	
message à l'émission	25,00 €
puis par message	19,00 €
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES À L'EXPORTATION	
► Encaissements documentaires export	
Encaissement documentaire à vue ou à usance	
Par remise	2 %
• minimum de perception	115,00 €

1) Swift = "rapide" en anglais -

Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.

• maximum de perception	750,00 €
Evénement sur encaissement documentaire Retour impayé, avis de sort ou autres interventions	minimum 100,00 €
► Crédits documentaires export et lettres de crédit stand by export	
Avis d'ouverture de crédit⁽¹⁾ Avis au bénéficiaire sans engagement de LCL : commission de notification sur le montant de l'opération	
- jusqu'à 1 500 000 €	0,10 %
• commission proportionnelle	150,00 €
• minimum par notification	
- tranche au-dessus de 1 500 000 €	0,05 %
• commission proportionnelle	
Avis au bénéficiaire avec engagement de LCL : commission de confirmation	nous consulter
Utilisation du crédit⁽¹⁾ Levée de documents sur le montant de l'opération	
• commission proportionnelle	0,15 %
• minimum par levée	150,00 €
Engagement de LCL par acceptation ou paiement différé	nous consulter
Intervention de LCL, par intervention	115,00 €
Négociation de document Pour chaque négociation de document	nous consulter
Minimum de perception	150,00 €
Avis de modification de crédit⁽¹⁾ Augmentation du montant du crédit notifié ou confirmé	135,00 €
Autres cas de modification, par avis de modification	135,00 €
Lettre de crédit stand by export	
Modification	
Intervention pour mise en jeu	
• commission proportionnelle	1,50 %
• minimum par notification	310,00 €

1) Hors prestations particulières demandées par le bénéficiaire de la lettre de crédit ou du crédit documentaire.

► Prestations complémentaires	
Port, par envoi	32,00 €
Swift ⁽¹⁾ , par message	19,00 €
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES À L'IMPORTATION	
► Opérations documentaires à l'import	
Encaissement documentaire à vue ou à usance	
Par remise	
• commission proportionnelle	3 %
• minimum de perception	115,00 €
• maximum de perception	990,00 €
Commission de risque en cas d'aval de l'encaissement documentaire	
Minimum de perception	nous consulter
	130,00 €
Evénement sur encaissement documentaire (retour impayé, prorogation ou autres interventions diverses)	
	100,00 €
► Crédits documentaires import⁽²⁾⁽³⁾	
Ouverture	
Forfait pour une ouverture sur support papier	360,00 €
Commission de risque	
	nous consulter
Modification et utilisation	
Commission proportionnelle	150,00 €
	0,125 %
Non-conformité des documents/refus des documents	
Commission par jeu de document	minimum 180,00 €
Autres prestations particulières	
Minimum de perception	180,00 €
► Prestations complémentaires	
Port, par envoi	32,00 €
Swift ⁽¹⁾	
message à l'ouverture	25,00 €
puis par message	19,80 €

1) Swift = "rapide" en anglais -

Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.

2) Hors prestations particulières demandées par le bénéficiaire de la lettre de crédit ou du crédit documentaire.

3) En cas de non-conformité des documents, une commission sera perçue, à la charge du bénéficiaire étranger.

TRÉSORERIE ET FINANCEMENTS

Le financement est octroyé sous réserve de remplir les conditions d'obtention du crédit et de l'étude et par acceptation du dossier par LCL.

BESOINS DE TRÉSORERIE

Pour tous les produits de financement court terme, le taux d'intérêt fixe la rémunération de l'argent prêté par la banque à son client. Il est utilisé pour calculer les intérêts du produit de financement court terme. Il peut être fixe, révisable, variable. Il est défini après une analyse personnalisée qui tient compte notamment du type de financement, de sa durée, du risque et des garanties.

Facilité de caisse

La facilité de caisse permet d'avoir un compte débiteur de façon temporaire. Cette solution permet de gérer avec souplesse, ses dépenses immédiates (charges fixes par exemple) et encaissements différés (règlement d'un client avec un délai de paiement accordé, par exemple).

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs

Les intérêts liés à l'utilisation de la facilité de caisse sont calculés en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt. Ils sont débités lors de chaque arrêté de compte.

Commission de plus fort découvert

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

Frais de mise en place et réexamen annuel

Commission liée à la mise en place et à l'étude annuelle de la facilité de caisse, montant calculé forfaitairement.

nous consulter
(1)
0,09 %

nous consulter

- 1) Exemple, pour une facilité de caisse de 5 000 € utilisée en totalité et en permanence pendant 1 an à partir du 01/01/2022. Taux Effectif Global - TEG - Donné à titre indicatif sur la base d'un taux variable EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate). Dans le cas où l'EURIBOR serait inférieur à zéro (0), il sera réputé être égal à zéro (0). Sur la base de l'Euribor 3M (3 Mois) du 30/12/22 de 2,132%, soit au total un taux de 9,132 % marge incluse, le taux effectif global - TEG en date du 01/01/23 du financement sur la base d'une période du 01/01/23 au 31/12/23 utilisé en permanence et en totalité ressortirait à 10,46% l'an, compte tenu des commissions. Le taux période est de 0,0287%, la période étant de 1 jour. Le TEG est plafonné au taux de l'usure publié trimestriellement par la Banque de France au Journal Officiel.

Découvert autorisé

Le découvert autorisé est une ligne de crédit qui permet d'avoir un compte débiteur jusqu'à un montant maximal accordé par la banque. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs

Les intérêts liés à l'utilisation du découvert autorisé sont calculés en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt. Ils sont prélevés lors de chaque arrêté de compte.

nous consulter

0,09 %

Commission de plus fort découvert

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

1,00 %

Commission de confirmation ou d'engagement

Commission liée à la confirmation du découvert autorisé.

nous consulter

0,09 %

Découvert autorisé non convenu

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs

Commission de découvert⁽¹⁾⁽²⁾ calculée sur le plus fort découvert de chaque mois

- 1) Soit EURIBOR 3M (3 Mois) de 2.132% au 30/12/2022 augmenté d'une marge
- 2) Dans la limite du taux de l'usure du trimestre civil en cours. Le taux de l'usure est défini par la loi. Il est fixé trimestriellement par la Banque de France pour les découverts en compte et publié au Journal Officiel.

L'escompte

L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par le client. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

Taux d'intérêt de l'escompte

Montant minimal des intérêts

nous consulter

6,50 €
par effet

Commission d'endos

Commission liée au transfert de propriété de l'effet à la banque.

0,60 %
prorata temporis

Caution bancaire

Délivrance de caution bancaire

(EPS : Engagement Par Signature)

Frais pour l'établissement d'un acte

- simple⁽¹⁾ **61,00 €**
- complexe **127,00 €**

Frais pour l'établissement d'un avenant

61,00 €

Commission de caution

(perception par trimestre d'avance)

- minimum de perception, par mois
- taux de la commission périodique

12,18 €

nous consulter

Délivrance d'une attestation de caution

57,10 € HT

Information des personnes qui se sont portées caution pour garantir vos crédits

Cette information est obligatoire. Elle porte sur la situation de vos crédits, leur montant et leur durée.

Commission annuelle à votre charge, par lettre d'information

gratuit

1) Acte délivré au moyen d'imprimés préétablis.

FINANCEMENT DE VOS PROJETS ET INVESTISSEMENTS MOYEN ET LONG TERME

Vous recherchez un financement pour créer votre entreprise, réaliser des investissements courants, mettre en place un crédit-bail pour vos investissements immobiliers, adressez-vous à votre conseiller.

Frais de dossier

Frais de dossier calculés sur le montant du crédit et crédit-bail

Auxquels s'ajoute la récupération des frais divers (frais postaux, timbres fiscaux, nantissements, réquisitions hypothécaires...).

[nous
consulter](#)

224,00 €

Frais de mainlevée

(mainlevée sur garantie réelle immobilière, nantissement de fonds de commerce ou gage).

PLACEMENTS, ÉPARGNE ET OPÉRATIONS SUR TITRES

PLACEMENTS

Souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP

SICAV = Société d'Investissement à Capital Variable
FCP = Fond Commun de Placement

nous consulter

Compte A Terme

nous consulter

Compte Sur Livret⁽¹⁾

nous consulter

ÉPARGNE RETRAITE

Epargne Salariale

nous consulter

PRO Ligne de Vie

nous consulter

1) Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par 

OPERATIONS SUR TITRES

► SERVICE “BOURSE”

Pour réaliser des ordres de bourse par Internet ou téléphone*

Transactions sur compte titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 % (minimum 16 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 12 € + 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Etranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 % (minimum 50 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : 12 € par ordre + 0,50 % (minimum 28 € de commission par ordre)
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 0,50 % (minimum 5 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Etranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,10 % (minimum 50 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 % (minimum 16 €)

SICAV et FCP COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Valeurs LCL		gratuit ⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission fixe par ordre exécuté ⁽²⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €
INTERNET	Valeurs LCL		gratuit ⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission fixe par ordre exécuté ⁽²⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte-tenu de particularités liées au compte, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les frais de transaction applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marché ni les frais de courtage. Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes. Les frais de marché et de courtage varient en fonction de la plate-forme d'exécution.

2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

Transactions sur PEA et PEA-PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 %	Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Etranger		Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres supérieurs à 1 715 € : 12 € + 0,50 %
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 0,50 %	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Etranger		Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 %

SICAV et FCP PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Valeurs LCL		gratuit ⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission proportionnelle par ordre exécuté : 1,20 % ⁽³⁾
INTERNET	Valeurs LCL		gratuit ⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission proportionnelle par ordre exécuté : 0,50 % ⁽³⁾

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte-tenu de particularités liées au compte, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les frais de transaction applicables aux PEA et PEA-PME incluent les frais de marché et les frais de courtage.

2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

3) Si aucun droit d'entrée n'est perçu par LCL ou s'ils sont acquis au fonds.

► GESTION SOUS MANDAT

Cette commission de gestion sous mandat est proportionnelle selon un taux dégressif par tranche. Elle s'applique sur l'encours global des avoirs déposés sur chaque compte géré au dernier jour ouvré de chaque trimestre, elle est perçue à terme échu.

Commission de gestion “tout compris”

(perception par trimestre)

Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche

- tranche d'actifs gérés jusqu'à 150 000 € **1,65 %**
- tranche d'actifs gérés entre 150 000 € et 500 000 € **1,30 %**
- tranche d'actifs gérés supérieure à 500 000 € **1,05 %**

► DETENIR DES TITRES

Tenue de comptes titres (par an)

Pour tout compte sur lequel sont inscrits des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres **26,00 €**

Compte titres “Bourse Expert” **gratuit**

PEA et PEA “Bourse Expert”

PEA-PME et PEA-PME “Bourse Expert”

Droits de garde sur compte titres (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	Compte titres		Compte titres “Bourse Expert”
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		gratuit
	Tranche < 20 000 €	0,40 %	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	0,25 %	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	0,20 %	
Tranche > ou = à 500 000 €		gratuit	
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit		gratuit
Minimum de perception par compte	20,83 € HT		gratuit

Droits de garde sur PEA et PEA-PME (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	PEA ou PEA-PME	PEA ou PEA-PME "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	gratuit
	Tranche < 20 000 € 0,40 %	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 € 0,25 %	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 € 0,20 %	
	Tranche > ou = à 500 000 € gratuit	
Commission fixe par ligne détenue : 5 euros (facturation plafonnée à 5 lignes par PEA et PEA-PME)		
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit	gratuit

► AUTRES FRAIS

Titres non cotés sur compte titres

Commission par opération (achat, vente et autres mouvements)

62,00 €

Titres non cotés sur PEA et PEA-PME

Commission proportionnelle par opération (achat, vente et autres mouvements)

1,20 %
maximum
61,00 €

Négociation de l'or

Commission par ordre exécuté

- commission proportionnelle
minimum de perception

3,50 %
40,00 €

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), en plus : 11,50 % depuis le 01/01/2018.

D'autres frais annexes (sac scellé, frais d'expertise, réfection de bulletin) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

Relevé de plus et moins-values de cession sur compte titres

Suivi annuel

gratuit

Reconstitution de portefeuille, recherche sur historique de plus de 2 ans

- par ligne de titre

maximum de perception par demande

20,00 €
500,00 €

ASSURANCES

Assurance Moyens de Paiement Professionnels⁽¹⁾	53,00 € par an
Assurance Multirisque Professionnelle⁽²⁾	nous consulter
Assurance Véhicule Professionnel⁽²⁾	nous consulter
Complémentaire Santé PRO individuelle⁽²⁾	nous consulter
Assurance Cyber Protection⁽²⁾	nous consulter
Assurance Responsabilité des Mandataires sociaux⁽²⁾	nous consulter
Assurances Protection revenus et Protection revenus modulable⁽³⁾	nous consulter
Assurances Collectives Santé & Prévoyance⁽⁴⁾	nous consulter

 Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

- 1) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats Assurance Moyens de Paiement Professionnels sont assurés par PACIFICA, par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le Code des assurances et distribué par LCL.
- 2) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats Assurance Multirisque Professionnelle, Véhicule Professionnel, Complémentaire Santé Pro individuelle, Cyber Protection et Responsabilité Civile des Mandataires sociaux sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribués par LCL.
- 3) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats d'assurance Protection revenus et Protection revenus modulable sont assurés par PREDICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribués par LCL.
- 4) Selon les conditions et sous réserves des exclusions de garanties énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats d'Assurance Collectives sont assurés car CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, entreprise régie par le Code des assurances et distribués par LCL.

Télésurveillance pour les Professionnels⁽¹⁾
(matériel + services 24h/24 7j/7)

à partir de
42,00 € HT

par mois

à partir de
3,98 € par mois

Multiprévoyance Professionnelle

Prévoyance emprunteur⁽²⁾

**nous
consulter**

**Assurances liées aux Crédits
aux professionnels⁽³⁾**

0,48 %⁽⁴⁾

Assurance emprunteur PRO

Prêt amortissable⁽³⁾

0,24 %⁽⁴⁾

Assurance de Personnes

Crédit Bail⁽³⁾

Option 1 DPTIA-IT (Décès/Perte Totale et
Irréversible d'Autonomie/Incapacité de Travail)

Option 2 DPTIA (Décès/Perte Totale et
Irréversible d'Autonomie)

- 1) Selon les conditions et sous réserve d'un diagnostic réalisé par NEXECUR Protection. Le contrat de télésurveillance est assuré par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. Siège social 13, rue de Belle-Ile 72190 Coulaines. SAS au capital de 12 547 360 €. SIREN 799 869 342 RCS Le Mans. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".
- 2) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Le contrat d'assurance Multiprévoyance Professionnelle Prévoyance Emprunteur est distribué par et assuré par PREDICA.
- 3) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Le contrat d'assurance Emprunteur Pro et Assurance de Personnes sont assurés par CACI Vie et CACI Non-Vie - Succursales françaises de CACI Life DAC et CACI Non-Life DAC - Sociétés d'assurance de droit irlandais, et distribué par LCL.
- 4) Taux annuel appliqué sur l'assiette de financement de l'assurance (repris sur le bulletin d'adhésion).

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Par opération en anomalie	9,60 €
Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,75 €
Lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours (LCC)	15,81 €
Lettre dénonciation du découvert autorisé (envoi en recommandé)	8,38 €
Lettre de blocage carte et information préalable avant retrait (envoi en recommandé)	8,38 €
Lettre d'opposition carte et information suite inscription au FCC (envoi en recommandé)	8,38 €

Opération sur les chèques

Lettre d'information préalable pour chèque(s) sans provision	14,80 €
--	----------------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾

Chèque < à 50 €	30,00 €
Chèque ≥ à 50 €	50,00 €

Ce forfait inclut : la commission d'intervention, la lettre d'information préalable, les frais d'ouverture de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution de provision bloquée affectée, les frais postaux, la déclaration de main levée auprès de la Banque de France

1) Commission à la charge du titulaire du compte.

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	
Chèque revenu impayé pour le motif "sans provision"	gratuit
Pour un motif autre que "sans provision"	20,00 € (frais de protêt en plus s'il y a lieu)
Commission d'envoi d'avis pour "chèque impayé"	2,10 €
Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	27,00 €
Opérations sur les autres moyens de paiement	
Insuffisance de provision ou autre motif (absence de signature, coordonnées absentes, erronées ou non conformes...)	
Frais de rejet d'un effet de commerce, par valeur rejetée	31,50 € (frais de protêt en plus s'il y a lieu)
Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision, frais de non-exécution de virement permanent	dans la limite de 20,00 € incluant la commission ⁽²⁾ d'intervention
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	36,00 €
Frais pour remise à l'encaissement revenue impayée	
- LCR/BOR (Lettre de Change Relevé/Billet à Ordre Relevé), par impayé	19,50 €
- autres moyens de paiement revenus impayés, par impayé	19,00 €
Opérations particulières	
Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	130,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteurs	10 % du montant dû ⁽¹⁾

1) Dans la limite d'un plafond de 100,00 € en vertu du décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018.

2) Lorsque plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées par la banque, le payeur peut demander le remboursement des frais perçus au titre de ces incidents au-delà du montant facture pour le premier rejet. La preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement est apportée par le payeur par tout moyen.

Pénalités de recouvrement pour retard de paiement

(applicables à la date de règlement + 1 jour)
(article L.441-10 du Code de commerce)

Conditions d'application et taux d'intérêts de retard, sauf dispositions contractuelles différentes

Taux de refinancement le plus récent appliqué par la BCE⁽¹⁾ + 10 points de pourcentage

Indemnité forfaitaire⁽²⁾

40,00 €

1) Banque Centrale Européenne.

2) Article D.441-5 du Code de commerce.

LES SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS

LCL Access avec abonnement - Service complet	11,30 €
Formule ZEN PRO, par mois	à partir de 40,30 €
Carte MONEO, par an	8,00 €
Assurance perte ou vol de vos moyens de paiement professionnels : Assurance Sécurilion Professionnel ⁽¹⁾ , par an 	53,00 €
Assurance des appareils numériques portables : Assurance Tous Portables Professionnels ⁽¹⁾ , par an 	174,00 €
Service e-carte Bleue Service inclus dans les cartes Visa Business et Visa Gold Business	gratuit
Optalion : paiement en 3 ou 4 fois	nous consulter

 Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats Assurance Sécurilion Professionnel et Assurance Tous Portables Professionnels sont assurés auprès de Pacifica par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le Code des assurances et distribué par LCL.

RÉSOUDRE UN LITIGE

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et pour le résoudre au plus vite, des recours vous sont proposés.

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez vous adresser en cas de réclamation.

LCL MA RECLAMATION

Notamment, si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter LCL Ma Réclamation par courrier : BC 301.08 94811 VILLEJUIF CEDEX ou via le formulaire en ligne disponible sur LCL.fr.

LES DELAIS

LCL s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de dix jours ouvrables à compter de sa date d'envoi et à vous envoyer une réponse dans un délai de deux mois à compter de cette même date. Si votre réclamation porte sur un service de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte ou remise/retrait d'espèces), ce délai est ramené à quinze jours ouvrables. Dans le cas où la réponse ne peut pas être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de LCL, LCL vous en informera et vous apportera une réponse définitive au plus tard dans les trente-cinq jours ouvrables suivant la date de réception de votre réclamation.

LA MEDIATION

En tout état de cause, si au bout de 2 mois, LCL n'a pu trouver de solution qui vous satisfait, vous pourrez saisir gratuitement un médiateur qui vous répondra en toute indépendance et équité conformément à la charte de médiation disponible sur son site internet.

Plusieurs médiateurs existent et interviennent selon l'objet du litige.

Votre réclamation concerne :

Les services fournis par LCL ou la commercialisation de produits, et si vous êtes une personne physique ou une personne physique agissant pour des besoins professionnels ainsi que pour une association vous pouvez contacter :

**Monsieur le Médiateur auprès de LCL
BC 312.87 - 75079 Paris cedex 02
ou via son formulaire en ligne disponible
sur le site www.lcl-mediateur.fr.**

Les performances ou la commercialisation d'un produit financier (gestion de portefeuille, ordre de bourse, tenue de compte titres, ...), vous pouvez contacter :

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers
(AMF)**

**17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
ou via son formulaire en ligne
disponible sur le site [HYPERLINK "http://www.amf-france.org"](http://www.amf-france.org) www.amf-france.org**

Un sinistre dans le cadre d'un contrat d'assurances ou sa mise en œuvre et après avoir obtenu la réponse du Service client de l'assureur, vous pouvez contacter :

**Le Médiateur de l'assurance
TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09
ou via son formulaire en ligne disponible
sur le site [HYPERLINK "http://www.mediation-assurance.org"](http://www.mediation-assurance.org) www.mediation-assurance.org**

Des difficultés de financement bancaire, un refus de crédit (trésorerie, crédit-bail, équipement...) ou d'assurance-crédit, vous pouvez contacter :

**Le Médiateur du Crédit
sur son formulaire en ligne
disponible sur le site www.mediateurdurcrédit.fr**

Ma banque Partout, tout le temps.



Mon conseiller

disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche
avec notre application "LCL Mes Comptes"



LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*

des conseillers en ligne

lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine,
accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

PEFC™ 10-31-1665



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux



Et sur Internet : LCL.fr

**Document
à vocation non
publicitaire.**



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2 037 713 591 €, SIREN 954509741 - RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris cedex 09 et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Contrôlé également par l'Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Réf 94 863 - 01/2023 - VDZ - Paragon.